

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE ÉCRITE

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ :

Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) relativement au secteur Griffintown – rues des Bassins et Richmond (dossier 1224334005)

PRENEZ AVIS que, à la suite de l'adoption du projet de règlement indiqué ci-dessus lors de sa séance ordinaire du 14 mars 2022, le conseil d'arrondissement tiendra une consultation publique écrite jusqu'au **31 mars 2022**, en conformité avec les décrets et arrêtés ministériels en vigueur et la résolution CA22 220096.

Ce projet de règlement vise à modifier le PPU – Secteur Griffintown pour augmenter la limite de hauteur permise à 60 m et le dégagement d'un maximum d'espace vert au sol, pour le site situé à l'angle des rues des Bassins et Richmond.

Le sommaire décisionnel, le projet de règlement ainsi qu'une présentation expliquant le projet de règlement et les conséquences de son adoption sont accessibles sur le site internet de l'arrondissement dont l'adresse est : montreal.ca/articles/consultations-ecrites-dans-le-sud-ouest

Toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à ce projet de règlement jusqu'au **31 mars 2022** de la manière suivante :

- en complétant le formulaire sur le site : montreal.ca/articles/consultations-ecrites-dans-le-sud-ouest .
- en écrivant un courriel à l'adresse : greffesud-ouest@montreal.ca ;
- par la poste, à la Division du greffe de l'arrondissement du Sud-Ouest, 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, Montréal (Québec) H4C 2K4 ;

Si la demande est transmise par courrier, elle doit être obligatoirement reçue à l'adresse mentionnée au plus tard le **31 mars 2022** pour être considérée, et ce, indépendamment des délais postaux.

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'une adresse courriel ou un numéro de téléphone afin qu'il soit possible de la contacter facilement. L'objet du projet concerné doit également être mentionné.

Montréal, le 16 mars 2022

Le secrétaire d'arrondissement,

Sylvie Parent, notaire